

Republique d’Haiti

Repiblik d’Ayiti

**Ministere de l’Agriculture, des Ressources Naturelles  
& du Developpement Rural  
MARNDR**

Politique de developpement agricole  
2010-2025

**Mars 2011**

**TABLE DES MATIERES**

Table des Matieres ii

[Liste des sigles iv](#bookmark0)

[Preambule 1](#bookmark2)

1. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DU SECTEUR AGRICOLE
   1. [Caracterisation de l’agriculture haitienne 3](#bookmark6)
      1. [Les structures agraires de l’agriculture haitienne 3](#bookmark4)
      2. [Les services d’appui a l’agriculture haitienne 5](#bookmark16)
      3. [Les systemes de production et filieres 7](#bookmark24)
   2. L’insertion de l’agriculture haitienne dans l’economie nationale, regionale et internationale 11
      1. [Contribution du secteur agricole a l’economie nationale 11](#bookmark40)
      2. [Evolution du cadre macroeconomique et son impact sur le fonctionnement du secteur agricole 12](#bookmark42)
      3. Implication des accords commerciaux regionaux et internationaux 12
      4. [Projections sur l’avenir de l’agriculture dans le contexte regional et international 14](#bookmark46)
   3. [Synthese : Contraintes et atouts du secteur agricole 15](#bookmark48)
      1. [Contraintes 15](#bookmark50)
      2. [Atouts 16](#bookmark52)
2. ENJEUX, VISION ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

* 1. [Les enjeux sur le long terme 16](#bookmark54)
  2. [La vision du developpement agricole 17](#bookmark56)
  3. [Les objectifs fixes 17](#bookmark58)

1. LES ENGAGEMENTS DE L’ETAT HAITIEN 18
2. LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LA MISE EN (El’VRE DE LA

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

* 1. [L’approche generale 19](#bookmark60)
  2. [Les principaux leviers 19](#bookmark62)
  3. [Les axes d’intervention prioritaires 20](#bookmark64)

1. **INSTRUMENTS ET MECANISMES DE MISE EN ffiUVRE, DE SUIVI ET**

**D’EVALUATION DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

* 1. Instruments et mecanismes d’ordre financier 21'
  2. Instruments et mecanismes d’ordre legal et institutionnel 21
  3. Instruments et mecanismes d’ordre macroeconomique, strategique et transversal 22
  4. [Pre-requis 22](#bookmark66)
  5. [Suivi et evaluation de la politique de developpement agricole 23](#bookmark68)
  6. Elaboration de plans nationaux d’investissement agricole et de plans departementaux 23

[BIBLIOGRAPHIE 24](#bookmark70)

Liste des sigles

ACP : Afrique Caraibe Pacifique

BAC : Bureau agricole communal

BCA : Banque de Credit Agricole

BRH : Banque de la republique d’Haiti

CARICOM : Communaute des pays de la Caraibe

CNSA : Coordination Nationale de la Securite Alimentaire

CRDA : Centre de Recherche et de Documentation Agricole

CUMA : Cooperatives d’Utilisation de Materiels Agricoles

DCP : Dispositif de concentration de poissons

DDA : Direction departementale agricole

DSNCRP : Document de strategie nationale pour la croissance et pour la reduction de la pauvrete

FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation

FASR : Facilite d’Ajustement Structurel Renforce

FMI : Fonds monetaire international

GSB : Groupement sante bete

IBW : Institutions de Breton Wood

INARA : Institut National de la Reforme Agraire

MAE : Ministere des affaires etrangeres,

MARNDR : Ministere de l’Agriculture des Ressources Nationales et du Developpement Rural

MCI : Ministere du Commerce et des Industries

MEF : Ministere de 1'Economie et des Finances

MTPTC : Ministere des Travaux Publics, du Transport et de la Communication

ODVA : Organisme de Developpement de la Vallee de l’Artibonite

OMC : Organisation mondiale du commerce

ONG : Organisation non gouvernementale

OP : Organisation paysanne

OPA : Organisation professionnelle agricole

PAM : Programme alimentaire mondial

PIB : Produit interieur brut

PNCS : Programme national de cantine scolaire

PPI : Petit perimetre irrigue

PNH : Police nationale d'Haiti

SI : Systeme irrigue

SIM : Systeme d’informations de marches

TEC : Tarif Exterieur Commun

TM : Tonne metrique

Preambule

Pour faire face aux multiples defis de l’agriculture haitienne, de nombreuses initiatives ont ete prises au cours des dernieres decennies. La plupart des interventions sont isolees ou ponctuelles et n’aboutissent pas a une vraie transformation de l’agriculture. Le paysage institutionnel du secteur agricole devenu ainsi tres diversifie se traduit par une multiplication de programmes et projets dont la coherence et l’efficacite globales sont limitees.

Dans ce contexte, la necessite de definir un cadre global d’integration et de mise en convergence des interventions des multiples acteurs (aux interets parfois conflictuels) se fait de plus en plus sentir. Ce cadre est indispensable pour ameliorer l’efficacite des interventions (dans un contexte de faibles ressources) qui doivent assurer a la population une securite alimentaire et nutritionnelle. L’elaboration de ce document comblerait la lacune longtemps constatee dans la planification des interventions dans le secteur agricole.

La presente politique de developpement agricole qui se place dans le prolongement des efforts consentis vise principalement a fournir au Gouvernement haitien un cadre de reference, d’orientation et de planification pour la relance et le developpement durable du secteur agricole, l’un des piliers de la stabilite du pays et un axe incontournable de son developpement socio-economique.

L’elaboration de ce document de politique de developpement agricole s’est appuyee sur les travaux realises depuis l’annee 2005 (voir references bibliographiques liees essentiellement au diagnostic du secteur agricole) et est le resultat d’un processus iteratif et de concertation entre les differents acteurs strategiques du secteur notamment les responsables et cadres techniques du Ministere de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Developpement Rural (MARNDR), les partenaires techniques et financiers du MARNDR, les autres ministeres et institutions parapubliques qui interviennent dans le milieu rural, les Collectivites territoriales, les Organismes autonomes, les Associations d’agriculteurs et d’autres operateurs, les entrepreneurs du secteur prive classique, les principaux prestataires de services (ONG, OI, OPA), les agents de commercialisation et de transformation, etc.

Apres le seisme du 12 janvier 2010, ce document a encore ete revise et aujourd’hui constitue un des elements du Plan d’Action pour le Relevement et le Developpement d’Haiti.

Ce travail a beneficie de l’appui financier de l’Union Europeenne par le biais du projet « Appui a la formulation d’une politique agricole de relance du secteur agricole en Haiti » gere par la FAO.

Ce document de politique de developpement agricole examine la situation du secteur agricole, met en evidence les enjeux, affirme une vision sur le long terme (15 ans), fixe les objectifs a atteindre, ainsi que les grandes orientations des interventions publiques qui permettront l’atteindre de ces objectifs.

Que tous ceux qui de pres ou de loin ont permis l’elaboration de cette reuvre trouvent ici nos sinceres remerciements.

Joanas GUE

Ministre

1. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DU SECTEUR AGRICOLE
   1. Caracterisation de l’agriculture haitienne

La Republique d’Haiti a une superficie de 27 750 km2 et une population estimee aujourd’hui a plus de 9 millions de personnes. C’est un pays essentiellement montagneux avec plus de la moitie des terres possedant des pentes superieures a 40% et des plaines qui n’occupent que 550 000 ha, soit 20% de sa superficie totale. Le potentiel exploitable est de 7 700 km2 (29%), tandis que la superficie effectivement cultivee est de l’ordre de 11 900 km2 (44%), ce qui denote que 420 000 ha de terres marginales sont mis en culture.

Toutefois, pour mieux cerner la problematique de l’agriculture haitienne, il faut tenir compte des structures agraires, des services d’appui a l’agriculture, des systemes de production et filieres developpees.

* + 1. Les structures agraires de l’agriculture haitienne
       1. Le foncier

La situation fonciere en Haiti est caracterisee par la faible taille des exploitations agricoles (1.8 ha en moyenne), des difficultes d’acces de plus en plus importantes, et la predominance des modes de gestion informelle et l’insecurite fonciere. Celle-ci est due a de nombreux facteurs : extension des surfaces en indivision, la non-legalisation des transactions foncieres, alienation du foncier en fermage, appropriation de surfaces importantes par des absenteistes et attribution de ces terres en metayage. Pres de 75 % du foncier rural sont geres de maniere informelle par les paysans, sur la base des us et coutumes.

L’insecurite des tenures foncieres engendre la reticence ou meme la peur d’investir et favorise l’emergence de conflits violents troublant la paix sociale et qui peuvent etre a l’ origine de pertes en vie humaines et des degats materiels importants. Dans tous les cas on se retrouve dans une situation ou l’environnement n’est pas favorable aux investissements productifs dans les milieux concernes et au developpement de l’agriculture. L’insecurite fonciere limite les possibilites d’investissements tant au niveau des Bassins Versants qu’au niveau des perimetres irrigues. Il en resulte une degradation de ces milieux qui pourrait apporter une contribution non negligeable dans la securite alimentaire en Haiti.

Pour remedier a cette situation, l’Institut National de la Reforme Agraire (INARA) a ete mis en place. Mais les effets escomptes ne s’ensuivirent pas, a cause de certaines faiblesses liees entre autres au faible degre d’articulation entre les differents organes etatiques impliques, a l’inadequation du cadastre avec le systeme foncier actuel et a 1’insuffisance des ressources (humaines et materielles) allouees a l’Institut.

* + - 1. Les bassins versants

Environ 85% des bassins versants du pays sont degrades ou transformes de maniere tres rapide, causant de frequentes inondations dans le pays, un epuisement ou disparition des facteurs de base de la production agricole, des effets nefastes sur les infrastructures de production en aval, etc. Les sols, parallelement aux ressources ligneuses se degradent rapidement. Le potentiel exploitable est de 7 700 km2 (29%), or la superficie effectivement cultivee est de l’ordre de 11 900 km2 (44%), ce qui signifie que 420 000 hectares de terres marginales sont mis en culture. Ainsi, l’erosion des sols est estimee a environ 12 000 ha par an. Les principaux facteurs a l’origine de cette degradation sont entres autres la mauvaise gestion de l’espace, la fragilite du milieu physique (fortes pentes, nature des materiaux), la forte pression demographique, la faible productivite de l’agriculture, la violence des phenomenes climatiques, les pratiques culturales erosives, la coupe de bois intensive pour les besoins energetiques et pour la construction.

* + - 1. L’irrigation et les infrastructures Hydro agricoles

Le MARNDR a inventorie, en 1999, 243 systemes d’irrigation couvrant une superficie de l’ordre de 75 000 ha, dont 35.000 ha sont consacres a la riziculture, 8.000 ha a l’exploitation de la banane et une grande partie a aux cultures de mat's, de haricot et des legumes.

Actuellement, il existe cinq (5) types de systeme irrigue (SI) caracterises en fonction de leur taille : le grand SI, celui de la Vallee de l’Artibonite qui s’etend sur 38 000 ha ; le moyen SI qui est forme par douze (12) systemes localises dans La Plaine du Cul de Sac, de Cabaret, d’Arcahaie, de Leogane, des Gonaives, des Cayes et de Saint-Raphael), et s’etendant sur une superficie totale de 34 000 ha ; environ soixante (60) petits SI qui controlent selon le cas des aires de dimension variee (entre 30 et 900 ha) et couvrent un total de 13.000 ha ; des stations de pompage et des puits artesiens ; des lacs collinaires, etang et petits plans d’eau.

Les infrastructures d’irrigation desservant ces superficies ont subi a travers le temps des deteriorations successives imputables au manque d’entretien et aux cyclones periodiques. L’exploitation de ces systemes se heurte en outre a des problemes de gestion, imputables en grande partie a la faible implication des usagers.

* + - 1. Autres infrastructures agricoles et rurales

La situation des infrastructures d’appui au developpement agricole et rural est critique. Le reseau routier estime a 3400km est en mauvais etat a 80%. De nombreuses zones a fort potentiel de production a travers le pays sont enclavees et pratiquement inaccessibles en saisons pluvieuses. Les infrastructures d’elevage sont dans un piteux etat. Des structures de stockage et de conservation des produits agricoles sont rares et peu adequates lorsqu’elles existent. Cela porte les producteurs a vendre generalement leurs produits immediatement apres la recolte. Ce qui entraine de fortes variations de prix au cours de l’annee et la mise en marche de produits de faibles qualites, notamment la viande, les fruits et les legumes. L’indisponibilite de l’energie electrique constitue aussi une contrainte majeure au developpement de certaines filieres agricoles.

* + - 1. *Les grands groupes d’acteurs intervenant dans le secteur agricole* Cinq grands groupes d’acteurs et operateurs interviennent directement dans le secteur agricole. Ce sont :
* les acteurs et operateurs etatiques qui comprennent les Ministeres et les collectivites territoriales. Le Ministere de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Developpement Rural (MARNDR) est le leader du secteur assurant autant que possible la fourniture des services aux agriculteurs. Les Collectivites Territoriales, conformement a la loi du 04 avril 1996, sont les gestionnaires privilegies des ressources disponibles dans le milieu rural et sont des partenaires cles du MARNDR pour le developpement du milieu rural.
* Les agriculteurs, les associations d’agriculteurs et d’autres operateurs, les entrepreneurs du secteur prive classique.
* Des prestataires de services (ONG, firmes, Organisations Professionnelles Agricoles, Organisations Internationales) ;
* Des agents de commercialisation et/ ou de transformation, notamment des femmes qui participent activement a ces etapes ;
* Des partenaires financiers du secteur agricole.
  + 1. Les services d’appui a l’agriculture haitienne
       1. Encadrement et recherche/formation agricole

L’encadrement agricole sur le terrain est en principe assure par des structures deconcentrees du MARNDR a savoir une dizaine de directions (dont cinq avec des directeurs adjoints) et une quarantaine de bureaux agricoles (BAC). La diffusion de paquets techniques est censee assurer par ces structures qui se retrouvent dans les 10 departements geographiques du pays. Des organismes comme l’ODVA et les centres de recherche/developpement ont aussi la mission de vulgariser des techniques de production adaptees au niveau de leurs zones d’intervention.

En depit de 1’importance de l’agriculture, les services d’appui a la production qu’offraient les centres de recherche sont quasiment absents aujourd’hui. Les centres de recherche/formation/developpement n’assurent pas a l’heure actuelle les missions pour lesquelles ils ont ete crees par manque de programmes de travail, de budget de fonctionnement et de ressources humaines et materielles. Ainsi la recherche agronomique et la vulgarisation au niveau du Ministere de l’Agriculture sont pratiquement nulles si 1’on ecarte quelques actions ponctuelles realisees au niveau de certaines structures (parcelles de demonstration).

* + - 1. L’approvisionnement en intrants agricoles

Un frein important a l’amelioration de la productivite agricole est la faible disponibilite et l’acces tres limite aux intrants agricoles, tels que semences de qualite, fertilisants, pesticides, produits veterinaires, aliments pour betail, etc. Le formidable gisement que representent les dechets organiques urbains n’est pas pratiquement pas exploite.

L’agriculteur utilise generalement comme semences des graines tirees de sa production ou achetees au marche rural. Ce qui fait que les planteurs disposent aujourd’hui d’un materiel genetique local de faibles rendements. La faiblesse de l’outillage agricole est aussi evidente partout a travers le pays.

Aujourd’hui, grace a la diminution du prix du petrole sur le marche international et au programme de subvention des engrais en cours de realisation au MARNDR, les prix des fertilisants chimiques sont en baisse sur le marche local. Il conviendrait toutefois de trouver, a moyen terme, des ressources budgetaires pour financer un tel programme de subvention du prix des engrais.

* + - 1. La finance rurale

Actuellement, il existe une forte demande de credit emanant de divers acteurs dans le secteur agricole et agroindustriel (entreprises, cooperatives, groupements de producteurs, menages, etc.). Le BCA, institution etatique qui accorde du credit en milieu rural, aujourd’hui fortement decapitalise, a cause du faible taux de remboursement est incapable de jouer son role. Les banques interviennent tres peu dans le milieu rural, a cause des risques lies a la production agricole. La faiblesse de l’institution etatique et la quasi-absence du secteur financier classique ont cree un espace favorable au fonctionnement d’une diversite d’institutions de micro finance en milieu rural. Elles sont de plusieurs types : cooperatives, ONG, associations, etc. En realite, le financement du milieu rural par les institutions formelles de credit est tres faible par rapport aux besoins. Il en resulte une reduction des activites productives et recours a du credit usuraire. Il existe donc un besoin important et urgent pour apporter des capitaux frais en milieu rural afin de faciliter des investissements productifs dans l’agriculture. Les institutions de micro-finance dominent largement le paysage mais s’interessent surtout aux zones urbaines et periurbaines. En outre, elles accordent surtout des prets a des activites non agricoles telles que le commerce. L’offre est peu diversifiee, avec des conditions predefinies, non negociables qui sont generalement peu adaptees aux principales activites du monde rural et ce, surtout par son rythme de remboursement qui est frequemment mensuel et sa courte duree. Cette situation entraine une reduction des activites productrices dans le secteur, qui a pourtant un besoin urgent d’investissement productif.

* + 1. Les systemes de production et filieres

Le secteur agricole haitien comporte trois grands systemes de production : elevage, peche et aquaculture ; cerealier ; autres produits alimentaires. Ces trois systemes sont etroitement interdependants, la quasi-totalite des exploitations agricoles pratiquant la polyculture et le poly-elevage et la plupart des pecheurs ayant aussi une activite agricole.

* + - 1. Le systeme de production : elevage, peche et aquaculture

L’elevage joue un role extremement important dans le systeme d’epargne des exploitations agricoles familiales a 1.000.000. En effet, 35% des exploitations elevent plus de 1.000.000 porcs, 55%, 1.500.000 de bovins ; 65%, 2.500.000 de caprins et 80%, 4.000.000 de volailles.

L’elevage en petites exploitations familiales represente plus de 90% de la production nationale. Il satisfait l’essentiel de la demande solvable actuelle du pays et exporte annuellement vers la Republique dominicaine 50.000 caprins pour environ $US 2.000.000 sans compter les bovins et les volailles rustiques.

La production nationale ne satisfait pas la demande du marche local en reufs, en produits laitiers et en viande de volaille industrielle qui est compensee par d’importantes importations commerciales, a la hauteur de US$ 20.000.000/ an pour 360.000.000 d’reufs, US$ 50.000.000/ an pour 90000 TM equivalent lait de produits laitiers et l’equivalent de 12.5 millions de poulets dont 90% en pieces decoupees.

L’elevage bovin avec environ 500000 vaches adultes a un potentiel de plus de 100.000 TM par an, capable de satisfaire la demande solvable actuelle en produits laitiers. Mais, faute d’infrastructures pour la transformation et la commercialisation, ce sous-secteur ne peut profiter d’un marche actuellement comble a 80% par des importations commerciales (90.000 TM).

Concernant l’aviculture, il existe un potentiel d’implantation de 5 000 unites familiales de pondeuses a raison de 200 tetes par unite. Ce qui peut assurer une production nationale de 24 millions d’reufs par mois.

L’augmentation de la production aquacole necessite une meilleure gestion et une exploitation rationnelle des lacs et etangs. La peche est peu developpee et est confrontee a la faiblesse d’equipements, au manque d’infrastructures de transformation et de conservation et a la rarete de sources de credit.

Le developpement des filieres elevage, peche et aquaculture fait face a de nombreuses contraintes, telles, la faible disponibilite en fourrage, en intrants et infrastructures d’abreuvement, les faibles disponibilites d’alevins dans le cadre de l’aquaculture et la faiblesse technologique, les prix eleves des aliments importes pour l’aviculture, l’aquaculture et la porciculture intensive, le faible acces au credit, les faiblesses au niveau de la professionnalisation du sous-secteur dans un contexte d’absence de protection de la production nationale.

* + - 1. Le systeme de production : cerealier

Le riz irrigue est produit au niveau d’une quinzaine de perimetres avec une forte concentration dans la Vallee de l’Artibonite qui fournit environ 60 % de la production nationale. La riziculture occupe 130 000 menages, dont 90.000 dans l’Artibonite, incluant les 30 000 ouvriers metayers.

La production nationale de riz est en declin depuis plus d’une dizaine d’annees. Cette baisse est causee principalement par la gestion inefficace de l’eau d’irrigation et le mauvais drainage du perimetre de l’Artibonite, l’acces difficile des agriculteurs aux intrants, la concurrence du riz importe, etc. Les recents appuis fournis par le MARNDR sous forme d’intrants, d’equipements agricoles et de rehabilitation des infrastructures d’irrigation ont toutefois contribue a une amelioration de la performance technique de la culture du riz.

La demande nationale de riz est satisfaite a 80% par le riz importe, a 12% par le riz produit dans l’Artibonite et a 8% par le riz produit dans les autres perimetres rizicoles du pays et les dechets d’usinage de riz de la Republique Dominicaine, denommee ***cabecit***.

Concernant le mat's, on trouve sur le marche national le mat's local et le mat's importe. Le bassin de concentration de la production du mats local est localise dans la plaine des Cayes (departement du sud) avec 24,000 ha sur environ 250,000 ha a travers le pays. On retrouve des sous-zones de production relativement importantes dans la Grande-Anse, le Nord, le Plateau Central et l’Artibonite. La culture de mats rapporte tres peu aux producteurs de par son rendement trop faible, en depit des avancees technologiques realisees dans la plaine des Cayes.

Le sorgho est la troisieme cereale en importance en Hatti apres le riz et le mats. Il est l’une des cultures d’avenir d’Haiti menacee par la rarete de l’eau. La production de sorgho est de loin moins couteuse que le mais qui a besoin beaucoup d’eau. Il n’est pas desservi par un reseau fort d’intermediaires commerciaux qui assurent sa transformation et sa commercialisation. Sa mise en marche se fait de preference dans les milieux de production de la culture.

* + - 1. La filiere tubercules

La production locale de tubercules est importante. La FAO l’estime autour de 750.000 TM, dont 45% de manioc, principalement des varietes ameres pour la fabrication de galettes. Les tubercules sont cultives en association avec des cultures vivrieres et de rente dans toutes les zones de production : le manioc en zone seche et semi-humide, la patate douce en zones semi- humides et humides en plaine et en montagne, 1’igname et le malanga dans les aires humides a toutes les altitudes, le « mazonbel » (*Colocasia*, « dasheen » dans la Caraibe anglophone) dans les depressions hydromorphes de basse altitude..

On compte environ une dizaine de varietes d’ignames produites, les principales etant l’igname jaune et la « Guinee », a chair blanche. Une centaine de varietes de patate douce sont cultivees, la plupart sont des varietes endogenes, tres peu d’efforts d’introduction de nouvelles varietes ont ete entrepris.

Les exportations de tubercules sont au total de moins de 500 TM par an et sont dirigees vers les Iles Turques, la Republique Dominicaine, les Etats-Unis et les Bahamas. Plus de 300 TM vont vers les iles au nord. Les expeditions annuelles d’igname vers les Turques et Caicos etaient estimees a plus de 250 TM et celles de patate douce a environ 60TM (Capital Consult, 2004). Pour la Republique Dominicaine, elles consistent en petites quantites d’ignames, de malanga et de manioc amer pour les cassaveries frontalieres. Les Etats-Unis viennent en derniere position avec moins de 25 TM d’igname annuellement en 2003 et 2004 (USDA/ERS, 2005).

* + - 1. La filiere legumes

On compte plus d’une trentaine de legumes et condiments couramment produits en Haiti. Les zones de production sont dispersees a travers le pays, dans les aires de montagne et de plateaux humides et les plaines irriguees.

Les surfaces les plus importantes se retrouvent dans la peripherie de Port-au-Prince (axe Kenscoff-Seguin), la Foret des Pins et les plaines de l’Artibonite, Cayes, Gonaives et du Cul de Sac. Seule la Grande-Anse, malgre des conditions climatiques favorables, ne dispose pas d’aires maraicheres bien definies, sauf pour le gingembre qui est concentre dans la region de Dame-Marie-Anse d’Hainault. La production est quasi exclusivement le fait d’exploitations paysannes. La demande la plus forte est celle de la capitale et porte principalement sur cinq produits qui sont cultives dans le pays : le mirliton (chayote), 1’oignon, le chou, le poireau et la carotte.

* + - 1. La filiere fruit

La diversite des ecosystemes du pays autorise la culture d’une grande variete de fruits, y compris des productions de climat tempere. Pres de 150 especes et varietes fruitieres sont cultivees ou existent a l’etat spontane. Toutefois, moins d’une dizaine de fruits constituent le gros des quantites commercialisees et consommees. Mangues, banane, avocat, noix de coco, fruit a pain et agrumes sont les principaux fruits produits et commercialises. Ces fruits sont issus de la production d’exploitations paysannes ou les arbres sont cultives en association avec des especes vivrieres (tubercules, banane, haricots principalement) ou du cafe. Les exportations de fruits se sont beaucoup diversifiees sur la periode recente. Constituees presqu’exclusivement de mangues sur la periode 1985-95, elles se sont etendues a l’avocat, le tamarin, le fruit de la passion, l’anacarde et d’autres produits mineurs depuis le developpement des echanges avec la Republique Dominicaine.

* + - 1. La filiere cafe

La cafeiculture le fait de petits agriculteurs en Haiti. Il y aurait plus de 200,000 familles qui seraient impliquees dans la production de cafe dans le pays. La superficie moyenne par exploitation familiale serait globalement au niveau de 0.50ha. Des superficies moyennes des exploitations sont plus grandes dans les regions de Beaumont (Grande Anse), de Thiotte (Sud’Est) et de Baptiste (Centre) tandis qu’elles sont beaucoup plus faibles dans les regions de Plaisance /Dondon (Nord), d’Anse A Foleur / St-Louis du Nord (Nord Ouest) et des Cahos (Artibonite). Les producteurs vendent leur cafe soit aux cooperatives et associations qui desservent pres de 50,000 producteurs a travers quatre reseaux de commercialisation, soit aux intermediaires des circuits traditionnels dont les agents principaux sont les sous-marins (intermediaires non patentes) des speculateurs (intermediaires patentes) et les exportateurs, soit aux intermediaries dominicains au nombre de 20 qui regoivent du cafe naturel provenant des sous-marins au voltigeurs en nombre tres important qui commercialisent par unite de petits volumes (moins de 100 sacs par annee par voltigeurs, soit aux torrefacteurs industriels (6) ou aux multiples petits torrefacteurs artisanaux constitues essentiellement de femmes distribuant leurs produits dans les marches publics des villes et villages du pays.

* + - 1. **La filiere cacao**

Le cacao (Theobroma cacao) jadis, constituait apres le cafe et la canne a sucre 1’une des plus grandes sources generatrices de devise pour Haiti. La commercialisation de ce produit impliquait un grand nombre d’acteurs. Cependant la production cacaoyere ne varie pas grandement, mais elle se trouve camouflee sous l’emergence et l’augmentation en termes de production des autres grands pays producteurs. La culture du cacao est concentree dans deux zones principales du pays : le Nord et la Grande Anse. Cette production du Cacao est quasiment le fait des petits planteurs, mais ceux-ci n’assurent pas la commercialisation de leur produit sur les marches internationaux, ce qui entraine 1’intervention de plusieurs intermediaries dans la filiere de ce produit.

En fonction des axes de commercialisation, les circuits de distribution s’y decoulent. Generalement, on retrouve en amont les producteurs qui eux-memes liberent leurs denrees aux speculateurs ou a une cooperative, qui revendent les produits aux exportateurs qui les conditionnent pour les envoyer a l’etranger ; arrives la-bas, le Cacao est achete par des transformateurs qui apres transformation en produits finis les mettre a la disposition de distributeurs qui les livrent enfin aux consommateurs.

* 1. L’INSERTION DE L’AGRICULTURE HAITIENNE DANS L’ECONOMIE NATIONALE, REGIONALE ET MONDIALE AUJOURD’HUI
     1. Contribution du secteur agricole a I’economie nationale

L’agriculture a toujours ete la principale source de recettes fiscales du pays jusque dans la decennie de 1960-1970. La participation du secteur agricole a la formation du PIB etait de 45% dans les annees 70 contre 26% actuellement, soit une baisse de 19% sur la periode et d’environ 0,5% par an. L’exportation agricole a diminue de plus en plus, avec la disparition de produits traditionnels, tels le sucre et la viande, du tableau de nos exportations. Par exemple, le montant des devises genere par l’exportation du cafe est passe de 52,5 a 3.8 millions de dollars. Le cacao et les huiles essentielles evoluent de maniere aleatoire, alors que la valeur moyenne des exportations de mangue ne fait que diminuer en depit d’une demande mondiale croissance.

La croissance du secteur agricole, bien que connaissant une amorce ces derniers mois, demeure faible et variable. L’offre alimentaire est toujours caracterisee par son insuffisance face a la demande. Le deficit de production alimentaire rend le pays nettement dependant des importations de produits alimentaires. Selon les estimations de la Coordination Nationale de la Securite Alimentaire (CNSA) en 2009, la production nationale assurait, 49% des besoins alimentaires, disponible (en tonnes d’equivalents cereales) les importations, 46% et l’aide alimentaire, 5%. En matiere de securite alimentaire, les enquetes les plus recentes de la CNSA montrent que les besoins nutritionnels d’une fraction importante de la population haitienne (environ 1.9 million de personnes avant le seisme du 12 janvier 2010 et a 3.3 millions apres le 12 janvier) ne sont pas satisfaits.

* + 1. Evolution du cadre macroeconomique et son impact sur le fonctionnement du secteur agricole

Selon les donnees de la FAO, la production agricole per capita aurait fortement baisse entre 1980 et 1994, pour se stabiliser par la suite. Le deficit a ete comble par les importations de produits alimentaires qui ont alors augmente de 8,5% en 1981 a 1984 avec un pic de 32% en 1996.

L’augmentation croissante de 1’importation des produits alimentaires a contribue a la deterioration de la balance commerciale, a l’augmentation de 1’inflation, a la depreciation de la gourde - renforcee par les deficits budgetaires accumules - et done au rencherissement des produits importes. La stabilite des prix est alors presentee comme l’un des objectifs prioritaires de la politique economique.

La politique de liberalisation des echanges exterieurs suivie depuis 1987 s’est accentuee en 1994. Elle n’a pas donne les resultats escomptes de reduction des prix des produits alimentaires et d’encouragement a l’exportation. Au contraire, cette liberalisation justifiee par l’insuffisance de l’offre n’a fait que fragiliser davantage le secteur agricole.

Par ailleurs, l'orientation de la politique economique axee sur des restrictions monetaires et budgetaires a entraine un niveau eleve des taux d'interet reels, une surevaluation de la gourde et une reduction des depenses publiques. La competitivite prix et la competitivite hors prix de l’economie haitienne, notamment du secteur agricole, en ont ete penalisees. Cette politique a par ailleurs provoque une baisse des termes de l’echange dans le secteur rural par rapport aux autres secteurs de l’economie et penalise ainsi les revenus des agriculteurs. Le pouvoir d’achat de l’ensemble des menages, mais surtout des ruraux accuse une baisse notable qui s’est acceleree depuis le milieu des annees 90. En milieu rural, les revenus ont chute et les salaires aussi. Les aliments importes qui s’imposent en masse dans le milieu rural meme, devenu acheteur net de produits alimentaires, deviennent de plus en plus inabordables puisque les revenus ne suivent pas l’inflation galopante.

* + 1. Implication des accords commerciaux internationaux et regionaux

Haiti a signe plusieurs accords qui peuvent avoir des retombees sur l’economie en general et sur le secteur agricole en particulier. C’est le cas avec le Fonds Monetaire International (FMI) et de la Banque Mondiale de l’Accord de Facilite d’Ajustement Structurel Renforce (FASR) qui s’etend sur la periode 2006-2009 et qui a pour but de rendre l’economie haitienne plus competitive et de faciliter son integration dans l’economie mondiale. Cet accord stipulait « l*a liberalisation complete de l’agriculture par la reduction drastique des tarifs agricoles et l’elimination des barrieres non-tarifaires, l’abolition des taxes d’exportation ». Il en est resulte l ’abaissement a 4,5% du tarif moyen pour l ’agriculture. Alors qu’auparavant, les tarifs appliques aux produits agricoles evoluaient dans la fourchette 40-50%. Par exemple, ils sont fixes actuellement a 5% (riz), 3.5% (sucre), 5% (viande de poulet, de porc) voire 0% (banane, auf et lait (3.5%), alors qu’ils etaient pour ces categories de produits, respectivement 50%, 40% et 50% ».*

En tant que membre de 1’Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Haiti est partie prenante de l’accord sur l’agriculture en discussion au sein de l’organisation. Cet accord a pour but d’accroitre l’acces au marche et de reduire les subventions a la production agricole dans les pays membres avec quelques exceptions pour les pays moins avances.

Haiti est membre depuis 1989 de la Convention de Lome et fait partie du groupe ACP (Afrique- Caraibe-Pacifique). Cette convention avait regi durant plus de deux decennies les echanges commerciaux bases sur l’octroi de preferences entre ce groupe de pays et l’Union europeenne pendant.

Cependant, les dispositions commerciales de Lome ont ete jugees incompatibles avec les nouvelles regles du commerce international. En vertu des regles de l’OMC, les preferences ont ete qualifiees de discriminatoires. Ainsi, en juin 2000, a ete signe a Cotonou un nouvel accord entre les 77 pays ACP, dont Haiti, et l'Union europeenne.

L’Accord de Cotonou est un accord de partenariat global conclu pour une periode de vingt ans et revisable tous les cinq ans. Il permet aux produits en provenance de l’Afrique, de la Caraibe et du Pacifique repondant a des criteres etablis par la communaute d’acceder en franchise de droits au territoire de la Communaute europeenne. Il constitue en passant une derogation aux regles de l’OMC.

Un nouveau cadre de relations commerciales est etabli entre l’Union Europeenne et les six regions ACP, y compris Haiti, a travers les Accords de Partenariat Economique. Ce sont des accords de libre-echange reciproques, compatibles avec les regles de l’OMC qui, envisagent la reduction et la suppression progressive et reciproque des barrieres tarifaires et non tarifaires, des obstacles techniques aux echanges, et ils englobent, entre autres, le commerce des produits agricoles, de la peche et les services.

Depuis 1996, Haiti a integre la Communaute des pays de la Caraibe (CARICOM). Cette integration regionale constituerait un atout non negligeable pour Haiti avec des benefices economiques et commerciaux a travers la creation d’opportunites d’echanges avec les autres pays de la region.

Suite a la ratification du Traite de Chaguaramas revise et du Protocole Agriculture, la CARICOM a choisi d’orienter l’agriculture vers le marche international et entend proteger le secteur agricole contre le dumping, les productions subventionnees, et autres mesures protectionnistes des partenaires commerciaux pouvant affecter la production de la region. Les pays membres sont aussi autorises a soutenir leur agriculture sous forme de subsides.

Le Tarif Exterieur Commun (TEC) constitue 1’un des principaux instruments utilises par la communaute pour proteger les differents secteurs de l’economie regionale. Les droits de douane sur les produits agricoles peuvent aller jusqu’a 40% au maximum.

Selon la CARICOM, les tarifs en vigueur dans le pays sont relativement bas, l’application du TEC entrainerait une hausse substantielle des droits de douane. En consequence, Haiti a obtenu des suspensions du TEC sur quelques 500 produits pour cinq ans, correspondant a un ajustement renouvelable, censee debuter des la ratification du Traite de CARICOM par le Parlement Haitien. Haiti a reporte son adhesion au Marche Commun de la CARICOM en demandant un moratoire, n’ayant pas encore applique les dispositions afferentes au Traite de Chaguaramas.

En dehors de ces engagements multilateraux, il importe de mentionner des accords specifiques a certaines filieres tels l’Accord International sur le Cafe, l’Accord International sur le cacao et d’autres accords commerciaux bilateraux signes avec un certain nombre de pays.

* + 1. Les projections sur l’avenir de l’Agriculture dans le contexte regional et international

Il convient de retenir que la politique neoliberale a eu des nombreux effets nefastes sur le secteur agricole haitien. Au niveau macro, elle a contribue au declin de la production agricole, la chute des exportations, l’explosion des importations alimentaires, la reduction de l’appui a la production vivriere alimentaire. Aux niveaux meso et micro, elle est associee a une diminution des investissements publics dans le secteur et de l’assistance technique, avec comme effet la baisse de la productivite, de la production nationale et des revenus agricoles.

Ce qui a engendre l’appauvrissement des agriculteurs pour qui il est devenu plus difficile de vivre de leur metier et de satisfaire les besoins de leurs familles.

En perspective, grace aux Accords sur l’agriculture de l’OMC et au Tarif Exterieur Commun (TEC) de la CARICOM, il est possible de faire des interventions a la frontiere en vue de reviser les tarifs appliques. Toutefois, bien qu’il existe des possibilites d’application de l’option tarifaire dans certains accords (TEC, Accords sur l’agriculture de l’OMC), les engagements pris au titre d’autres accords comme ceux avec les IBW peuvent aller a l’encontre de ces possibilites et limiter leur mobilisation. Ainsi, il y va de la conformite des mesures a prendre dans le cadre de la gestion du sous-secteur.

* 1. Synthese : contraintes et atouts du secteur agricole
     1. Contraintes

Le faible niveau de performance du secteur agricole est lie a un ensemble de contraintes qui peuvent etre listees comme suit :

* La degradation acceleree des ressources naturelles (sols eau, forets) avec en particulier pour consequences la diminution progressive de la capacite productive des terres
* La recurrence des catastrophes naturelles, jointe au niveau de vulnerabilite elevee de certaines zones du pays
* La mauvaise gestion des infrastructures et de l’eau d’irrigation
* L’urbanisation acceleree des terres de plaines irriguees ou humides
* L’acces limite aux intrants et materiels agricoles
* Un regime foncier caracterise par 1’insecurite fonciere (acces en metayage ou fermage avec des baux a tres court terme, ou acces en indivision familiale), la petite taille de la plupart exploitations agricoles, les conflits terriens dans certaines zones du pays
* Un systeme financier tres peu developpe dans les zones rurales et pas vraiment adapte aux besoins des exploitants
* La deficience de la recherche agronomique et de l’accompagnement technique
* La deficience des infrastructures agricoles et rurales dont les infrastructures d’irrigation et de drainage, les vois d’acces secondaires, les facilites d’entreposage et de conservation, les structures de transformation
* La faiblesse des investissements dans les sous secteurs de l’elevage et de la peche
* la diminution marquee des sous-produits agricoles et des aliments pour betail en general
* la degenerescence des genotypes locaux, par suite de saillies incontrolees, l’indisponibilite de geniteurs de qualite
* les attaques de pestes sur les vegetaux et les animaux
* le manque de controle epidemiologique, de campagne reguliere de prophylaxie et de suivi sanitaire
* les pertes apres recoltes elevees
* l’insuffisance de normes et de systeme de controle de qualite
* Une liberalisation trop excessive du marche des produits agricoles (bas tarifs,

eliminations des restrictions quantitatives)

* Une politique budgetaire defavorable consacrant peu de ressources publiques au

secteur agricole

* Un manque d’articulation avec les autres actions des autres secteurs de l’Etat d’une part et du prive d’autre part
  + 1. Atouts

Malgre ce contexte difficile, le secteur agricole dispose de serieux atouts susceptibles d’etre valorises dans le cadre d’actions visant son developpement. Ils peuvent etre resumes ainsi:

* De grandes superficies et de bonnes terres non mises en valeur (par ex., Nord-est)
* La disponibilite en eau d’irrigation et de terres irrigables
* Une diversite de milieux agro-ecologiques autorisant la mise en place d’une large gamme de systemes de production durables
* La possibilite de developpement de l’elevage, notamment au niveau des terres en pente, avec le renforcement des services de sante animate pour arriver a l’agro- transformation du lait, de la viande dans les differentes communes du pays
* 1535 kilometres de cote pour la peche et la pisciculture, et possibility de developper la

peche en haute mer

* L’existence de modeles techniques eprouves qui peuvent etre diffuses pour une amelioration de la production agricole
* La production vegetale et animale prioritairement biologique
* L’existence d’un marche local a satisfaire
* La localisation proche du marche americain et de la Republique dominicaine
* L’existence de reseaux d’organisations de producteurs
* La presence du MARNDR jusqu’au niveau communal

1. ENJEUX, VISION ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
   1. Les enjeux sur le long terme

Les principaux enjeux du secteur agricole sont les suivants :

* La reduction de la dependance alimentaire dans une perspective de souverainete alimentaire (recherche de la satisfaction maximale de la demande alimentaire nationale) ;
* La creation d’opportunites d’emploi en milieu rural pour freiner l’exode vers les villes ;
* L’augmentation de l’apport du secteur agricole en devises ;
* La reduction de la vulnerabilite environnementale.
  1. La vision du developpement agricole

La Politique de Developpement Agricole s’inscrit dans une vision a long terme d’une agriculture :

* moderne, agro-ecologique, fondee sur l’efficacite et 1’efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grace a l’implication du secteur prive ;
* productive et competitive sur le marche local et sur le marche international, permettant d’assurer la securite alimentaire de la population ;
* procurant des revenus decents a ses actifs ;
* soucieuse de la preservation de l’environnement et des ressources naturelles ;
* degageant des excedents pour le fonctionnement des entreprises agro-alimentaires
  1. Les objectifs fixes

Dans le cadre de cette vision et compte tenu des enjeux, les objectifs fixes pour 2025 sont :

**Objectif general**

L’objectif global vise par la mise en reuvre de la politique agricole est de contribuer de maniere durable a la satisfaction des besoins alimentaires de la population haitienne et au developpent social et economique du pays.

**Objectifs specifiques**

Les objectifs specifiques suivants sont vises :

* le taux de couverture de la consommation nationale par la production nationale passe de 45% a 70% ;
* le secteur agricole compte environ 500.000 exploitations, procurant un revenu decent aux exploitants ;
* la couverture des importations par les exportations agricoles passe de « 5% » (chiffre de 2009) a 50% en 2025 ;
* la part de l’assolement couvert par des cultures annuelles sarclees dans les zones de colline et de montagne est fortement reduite.

Ces objectifs rejoignent les preoccupations du Gouvernement qui fait du secteur agricole le premier pilier de la croissance et de la reduction de la pauvrete dans le pays, tel qu’il apparait dans les documents officiels, notamment le DSNCRP (Document de Strategie Nationale de Croissance pour la Reduction de la Pauvrete). Les principaux centres d’interet de ce document, en ce qui concerne le secteur agricole sont :

* Promotion d’une agriculture durable et d’une meilleure gestion du foncier ;
* Relance de la production agricole par une meilleure organisation des filieres ;
* Modernisation des infrastructures rurales;
* Promotion de la peche et de l’aquaculture ;
* Relance de l’agro transformation ;
* Promotion d’une nouvelle strategie de commercialisation ;
* Financement de l’agriculture.

Cet interet pour le secteur a ete reitere au lendemain du seisme du 12 janvier 2010 dans les differents documents mis en circulation par le Gouvernement, notamment le Plan d’Action pour le Relevement et le Developpement d’Haiti, dont l’un des 4 grands chantiers, la refondation economique, fait egalement du secteur agricole l’un des piliers de la stabilite du pays et un axe incontournable de son developpement.

1. Les engagements de l’ETAT

L’atteinte des objectifs de la politique agricole repose sur des engagements de l’Etat haitien pour **:**

* favoriser le developpement des initiatives et de l’investissement prive dans le secteur agricole, en particulier celui des producteurs agricoles mais egalement celui des organisations de producteurs et des firmes delivrant de biens et des services au profit des agriculteurs ;
* pratiquer une bonne gouvernance des ressources publiques, a travers la concertation entre les differentes categories d’acteurs, la recherche de consensus entre ces differents acteurs, et une gestion transparente des ressources budgetaires disponibles ;
* garantir une participation active des principaux acteurs concernes, a savoir les producteurs agricoles et leurs organisations, a la definition et la mise en reuvre des programmes, plans et projets qui seront issus de cette politique de developpement agricole ;
* favoriser la promotion des femmes et des jeunes ruraux qui tirent des revenus de la production agricole, notamment par le renforcement de l’acces aux facteurs de production, aux technologies appropriees, a la formation, a l’emploi. En particulier, 1’inclusion des jeunes se fera par des strategies de developpement de 1’entreprenariat, afin d’assurer une releve dynamique et creatrice de richesse.
* Assurer la participation permanente, a travers de mecanismes institutionnels, des representants de la societe civile (ONG, secteur prive, organisations de producteurs et autres acteurs des filieres) a l’elaboration des strategies operationnelles de mise en reuvre des programmes et aussi a leur suivi-evaluation
* faire passer de 3% a « x%[[1]](#footnote-2) » la part des ressources budgetaires nationales consacree au secteur agricole entre 2010 et 2025.

1. **LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LA MISE EN ffiUVRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**
   1. L’APPROCHE GENERALE

La politique de developpement agricole privilegie:

* Une approche territoriale modulee en fonction des potentialites et des specificites des differentes zones agro-ecologiques du pays et recherchant coherence et complementarite entre les actions.
* Une approche bassins versants, allant du sommet jusqu’a la mer et pronant l’interaction entre l’aval et l’amont
* Une approche filiere recherchant la concertation entre les acteurs dans le cadre de dispositifs interprofessionnels rassemblant autour d’une meme table Etat, secteur prive et Organisation de Producteurs/Productrices, quel que soit le produit considere (marche interieur ou exportation), et sans remettre en cause la diversification des productions au niveau de l’unite de production.
* Une approche programme quinquennal.
  1. **Les principaux leviers**

Les principaux leviers sur lesquels s’appuie la politique de developpement agricole sont entre autres :

* Les investissements dans des infrastructures publiques ;
* Les appuis destines a augmenter la competitivite de filieres selectionnees et corriger les imperfections du marche, y compris des subventions, tout en mettant en place des mecanismes de diminution progressive du niveau de cette subvention
* L’offre de services agricoles de base aux acteurs et actrices concernes
  1. LES AXES D’INTERVENTIONS PRIORITAIRES

Les axes d’intervention des programmes quinquennaux porteront sur :

* L’appui a l’accessibilite des producteurs aux facteurs de production de base comprenant (i) l’acces securise au foncier comme garantie de 1’investissement a long terme, (ii) l’acces a l’eau d’irrigation et la gestion participative des infrastructures et des ressources en eau, (iii) la gestion des autres ressources naturelles (sols, forets residuelles, ressources halieutiques), (iv) la prevention et la gestion des risques et desastres naturels;
* Le developpement des filieres agricoles et la promotion des marches comprenant (i) le developpement des differentes filieres jugees porteuses : cultures vivrieres (riz, banane, pois congo, legumes, tubercules), cultures d’exportation (cafe, cacao, fruits), elevage, peche et aquaculture, (ii) le developpement de la transformation des produits, (iii) la promotion du commerce national, regional et international pour stimuler la production, (iv) la mise en place de filets de securite et de stockages preventifs
* La regulation des marches des produits agricoles ainsi que des biens et des services prives d’appui au secteur : protection tarifaire, achats publics, stockage, intrants et equipements agricoles, services financiers (assurance, credit). L’offre devrait etre amelioree afin que ces biens et services soient disponibles en tout temps la ou les producteurs en ont besoin.
* Le developpement d’une offre en service public a l’agriculture et aux agriculteurs : protection sanitaire, recherche-developpement et vulgarisation agricole, generalisant l’approche participative en vue de permettre a tous les acteurs concernes d’etre associes a l’identification des besoins et des themes;
* Le renforcement institutionnel comprenant (i) l’integration de l’approche genre, (ii) la communication, (iii) le renforcement des capacites de pilotage et de coordination du Ministere de l’agriculture, (iv) sa restructuration interne, (v) la gestion des ressources humaines, (vi) le renforcement des capacites de suivi et d’evaluation, (vii) le renforcement des capacites des organisations de producteurs et professionnelles agricoles.

1. LES INSTRUMENTS ET MECANISMES DE MISE EN &UVRE, DE SUIVI ET D’EVALUATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Ils comprennent :

1. Les instruments et mecanismes d’ordre financier ;
2. Les instruments et mecanismes d’ordre institutionnel et legal et ;
3. Les instruments et mecanismes d’ordre macroeconomique strategique, transversal
   1. INSTRUMENTS ET MECANISMES D’ORDRE FINANCIER

Ils comprennent :

* Les Lois de finances (programme d’investissement public et fonctionnement);
* L’Institution de credit rural ;
* Le Fonds d’assistance economique et sociale ;
* Le Bureau de Monetisation et de Programmes d’Aide au Developpement;
* Le Fonds d’urgence ;
* Le Fonds de developpement des collectivites territoriales ;
* Le Fonds de gestion des risques agricoles ; ***a creer***
* Les Accords de dons et d’aide internationale (Bilateraux, multilateraux et internationaux) ;
* Les Droits de douane a l’importation ;
* La Subvention de la production
* L’Octroi de prix de soutien agricole ;
* La Creation de stocks strategiques.
  1. INSTRUMENTS ET MECANISMES D’ORDRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL

Il s’agit de :

* Une nouvelle loi organique du Ministere de l’Agriculture ;
* Arrete d’application de l’Institut National de la Reforme Agraire ;
* Loi d’orientation agricole ; ***a creer***
* Loi sur les associations d’irrigants et sur le transfert de la gestion des systemes irrigues aux associations d’irrigants ; **a creer**
* Loi portant sur la professionnalisation des exploitations agricoles ; ***a creer***
* Decret portant sur la creation d’un Institut de Protection sanitaire ; ***a creer***
* Decret portant sur la creation d’un Institut de Recherche et d'extension agricoles ; ***a***

***creer***

* Publication de la loi portant sur l’Office National de la Securite alimentaire (ONSA);
* Arrete portant sur l’Institut National du Cafe ;
* Reglementation relative a la periodicite du recensement general de l’Agriculture ; ***a creer***.
* Regiementation sur la qualite alimentaire ;
* Legislation fonciere ;
* Loi sur la gestion de l’environnement;
* Loi sur l’assistance alimentaire aux groupes vulnerables de la population ;
* Loi sur les achats publics des produits alimentaires provenant de la production agricole nationale ;
* Legislation regissant les systemes financiers ruraux ;
* Reglementation relative a l’investissement dans le secteur agricole ;
* Legislation sur les importations, la production et la commercialisation des semences ;
* Actualisation de la loi de peche
  1. INSTRUMENTS ET MECANISMES D’ORDRE MACROECONOMIQUE, STRATEGIQUE ET TRANSVERSAL

Ces instruments concernent :

* La Revision de la Politique monetaire de la Banque Centrale ;
* La Politique budgetaire, accroissement de la part du budget National au secteur agricole ;
* La Politique fiscale orientee vers une augmentation des tarifs douaniers des produits agricoles et agro-alimentaires;
* La Commission interministerielle d’Amenagement du territoire et Developpement local ;
* Les Lois et decrets sur la decentralisation et deconcentration administratives (1982, 1984,2005) ;
* Une nouvelle loi sur les ONG agricoles et rurales ***a creer;***
  1. Pre requis

Pour permettre la mise en reuvre efficace de la politique de developpement agricole, il est imperieux d’etablir un ancrage institutionnel stable et credible refletant l’engagement de l’Etat et des secteurs vitaux de la societe haitienne aux objectifs poursuivis. C’est la raison pour laquelle la politique agricole doit impliquer et sensibiliser tous les secteurs concernes. Les conditions suivantes seront alors necessaires:

* Un environnement favorable aux investissements ;
* Le lobbying avec le Parlement et le Gouvernement ;
* Une Articulation interministerielle
* Avec MCI : recherche du marche, suivi du developpement de marches cibles ;
* Avec MTPTC : gestion reseau routier et communication ;
* Avec MEF/ BRH : gestion de ressources du Tresor Public et du cadre macroeconomique ;
* Avec MPCE : amenagement du territoire ;
* Administration Generale des Douanes : gestion de la quarantaine.
  1. Suivi et évaluation de la politique agricole

La politique de developpement agricole sera suivie de maniere continue par les differents acteurs. Le Ministere de l’agriculture mettra en place des dispositifs de suivi et evaluation de la mise en reuvre de la politique agricole aux niveaux central et departemental. Ces entites procederont a des evaluations periodiques des succes realises et des obstacles rencontres. Les resultats de cet exercice seront transmis aux principales autorites pour des mesures correctives. Il sera aussi developpe un systeme d’evaluation d’impact de la politique agricole sur les exploitants agricoles et sur les consommateurs.

* 1. Elaboration de plans nationaux d’INVESTISSEMENT agricole et DE PLANS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

La politique de developpement agricole doit etre completee par des plans nationaux d’investissement agricole et des plans et programmes departementaux de developpement du secteur agricole pour une meilleure mise en reuvre de cette politique agricole dans un environnement politique decentralise. La demarche des tables de concertation agricoles departementales sera l’outil de predilection dans l’elaboration de ces plans. Les etudes des filieres et des systemes de production alimenteront les plans departementaux de developpement du secteur agricole.

Bibliographie

ANDAH (Association nationale des agro-professionnels haitiens), Une politique nationale rizicole, Juin 2008, 52 pages

Bellande, Alex ; les filieres fruits, tubercules, legumes, plantes ornementales et fleurs coupees en Haiti ; identification des creneaux potentiels dans les filieres rurales haitiennes ; MARNDR / BID, juin 2005.

Chancy, Michel ; analyse du secteur elevage ; filieres bovins viande, bovins lait, caprins, poulets intensifs, eufs, poulets indigenes, cuniculture, apiculture ; identification des creneaux potentiels dans les filieres rurales haitiennes ; MARDNR / BID, juin 2005.

FAO, Politique de developpement agricole - Concepts et experiences / Volume 2, Rome 2005

Gilles DAMAIS, IRAM, Identification de creneaux potentiels dans les filieres rurales haitiennes (HA-T1008/ATN-FC-9052/Rapport de synthese/Tome 1 : Cadrage global de l’agriculture, septembre 2005, 60 pages

Gilles DAMAIS, IRAM, Identification de creneaux potentiels dans les filieres rurales haitiennes (HA- T1008/ATN-FC-9052/Rapport de synthese/Tome 2 : Les filieres rurales, Octobre 2005, 45 pages

Marie France A. LALEAU, Contribution a 1’elaboration d’un cadre de politique sous- sectorielle pour le sous-secteur riz en Haiti, Haiti 2008, 58 pages

MARNDR, Programmes nationaux de developpement de l’elevage, juillet 2009, 3 pages.

MARNDR/PIA, Rapport du diagnostic par filiere, octobre 2005.

Pascal Pecos Lundy, Accords commerciaux internationaux et implications sur le sous-secteur du riz en implications sur le sous-secteur du riz en Haiti, juin 2007, 97 pages.

Paul, Gary ; les filieres cereales, legumineuses et banane plantain ; identification des creneaux potentiels dans les filieres rurales haitiennes ; MARNDR / BID, septembre 2005.

1. Taux a fixer lors de la presentation du document de la politique de developpement agricole au Conseil des Ministres. [↑](#footnote-ref-2)